

Rapport spécial n° 22/2021 – Calendrier

Finance durable:

l'UE doit agir de façon plus cohérente pour réorienter les financements vers les investissements durables

Étape	Date
Adoption du plan d'enquête / Début de l'audit	21.1.2020
Envoi officiel du projet de rapport à la Commission (ou à toute autre entité auditée)	28.5.2021
Adoption du rapport définitif après la procédure contradictoire	20.7.2021
Réception des réponses officielles de la Commission dans toutes les langues	17.9.2021
Réception des réponses officielles de la BEI dans toutes les langues	17.9.2021